



Crimes médiatiques ou les conséquences meurtrières de la désinformation

Par [Guillaume de Rouville](#)

Thème: [Désinformation médiatique](#)

Mondialisation.ca, 18 juin 2012

[Le blog de Guillaume de Rouville](#) 18 juin 2012

Depuis la chute du mur de Berlin, l'emprise des médias atlantistes sur les opinions publiques occidentales, au lieu de décliner en raison de la disparition de la menace communiste, s'est développée au point de supprimer quasiment toutes les voix dissidentes des canaux d'information non marginaux ou alternatifs. En France, pays un peu plus rétif que ses voisins à la mainmise atlantiste, ce travail de nettoyage médiatique a été achevé par Nicolas Sarkozy avec l'aide de personnalités néoconservatrices comme Christine Ockrent ou Philippe Val (legs sur lequel le nouveau Président très atlantiste ne reviendra évidemment pas).

Il en résulte un unanimité de l'information dont on pourrait s'accommoder en invoquant l'imperfection des Homo Sapiens s'il n'avait pour objectif principal de cacher des crimes de masses dont les élites dirigeantes des démocraties occidentales se rendent coupables avec une impunité déconcertante.

Les crimes médiatiques sont une composante à part entière des crimes politiques plus généraux qui ensanglantent la scène internationale où nos dirigeants déchaînent leur volonté de puissance. Sans une complicité active des médias atlantistes avec les élites occidentales les guerres en Irak et en Afghanistan, le dépeçage de la Libye et la descente aux enfers de la Syrie, n'auraient pas pu être réalisés aussi facilement.

Ainsi, il y a eu crime médiatique quand l'Otan a décidé d'attaquer l'Afghanistan dans la foulée des attentats du 11-Septembre parce que les médias ont refusé sciemment d'interroger les motivations de l'administration Bush dans cette guerre et de questionner la responsabilité directe des néoconservateurs dans ces attentats.

Il y a eu crime médiatique quand les États-Unis et leurs alliés ont envahi l'Irak en 2003 parce que les médias ont relayé volontairement de fausses informations sur la présence d'armes de destruction massive.

Il y a eu crime médiatique quand les médias ont inventé la fable du bombardement de Benghazi par Kadhafi pour envahir la Libye, quand ils ont laissé, sans broncher, les dirigeants occidentaux, avec la caution morale de quelques intellectuels atlantistes (dont J.B. Botul), donner le pouvoir à des milices wahhabites proches d'Al-Qaeda et créer une guerre civile afin d'accomplir des objectifs géostratégiques dont les peuples d'Occident et d'Orient ne verront jamais les bénéfices (moraux ou matériels).

Il y a crime médiatique quand les médias attribuent de manière opportune la paternité des massacres en Syrie (Houla) au clan au pouvoir pour faire tomber un régime qui ne répond plus à leurs objectifs dans la région ; il y a crime médiatique quand l'Occident peut, sans que les médias ne s'en émeuvent, armer des groupes terroristes, organiser des massacres de civils et apporter la guerre civile et religieuse dans un pays en paix.

Il y a eu crime médiatique quand les médias ont choisi de taire le soutien des États-Unis à un coup d'État au Honduras en 2009 et que ce silence couvre les cris des torturés et des suppliciés.

Il y a un crime médiatique quand les médias passent sous silence les implications pour les libertés fondamentales de la loi NDAA votée par l'administration Obama en décembre 2011 qui autorise les détentions arbitraires (des citoyens américains ou étrangers) comme au temps de l'absolutisme royal en France.

Il y a crime médiatique quand aucun grand média ne cherche à expliquer les raisons et les dessous de la guerre contre le terrorisme ni l'alliance des Occidentaux avec les défenseurs du terrorisme islamique (Arabie Saoudite et Qatar).

Il y a eu crime médiatique dans tous ces exemples parce que les médias *mainstream* ont délibérément choisi de se faire les porte-parole d'une élite à la quelle ils appartiennent ou à laquelle ils s'identifient, élite qui commet, de manière répétée, des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité contraires aux valeurs des Lumières.

L'incompétence n'est pas une excuse suffisante pour écarter la responsabilité directe des médias dans les crimes que nous avons mentionnés (d'autant que les médias alternatifs ont offert ou offrent des analyses précises et pertinentes sur l'ensemble de ces événements). L'incompétence ne peut pas être, en effet, à ce point partagée, voire unanime, tandis que la soumission volontaire à la parole officielle peut l'être en raison du commun dénominateur qui caractérise l'ensemble des médias qui comptent pour forger l'opinion des bourgeois cultivés : l'idéologie atlantiste. En effet, sans une idéologie commune et puissante capable de souder ensemble les intelligences humaines les plus diverses, autant d'erreurs et d'approximations dans l'information ne pourraient pas être commises de manière répétée et à propos de la plupart des événements cruciaux.

Nul besoin ici de mentionner tous les crimes médiatiques commis par les médias atlantistes tant la liste est longue et presque sans fin. Nous voulions juste rappeler l'évidence suivante au moment où le traitement médiatique du drame syrien semble atteindre en Occident un degré d'abjection rarement égalé : la désinformation tue des innocents.

Aux citoyens de rendre leurs journalistes comptables de celle-ci lorsque cette désinformation est manifestement volontaire, à défaut d'en accepter la part d'ombre pour soi-même et de démobiliser sa conscience face à la brutalité du monde. Aux citoyens de s'organiser pour faire tomber les tyrannies médiatiques qui dominent les opinions publiques occidentales. Pour que cessent les crimes des mass media.

Guillaume de Rouville

La source originale de cet article est [Le blog de Guillaume de Rouville](#)

Articles Par : [Guillaume de Rouville](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca